



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 04 AVRIL 2023

Date de convocation :  
29 mars 2023

Nombre de Conseillers :  
En Exercice : 29  
Présents : 20  
Pouvoirs : 5  
Excusés ou absents : 4

Date d'affichage :  
29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, Mme BROSSIER, Mme THIAULT, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Avaient donné pouvoir : M. BLIAUT à M. SALAK, M. BOUCHONNET à M. JOLY, Mme LEFEBVRE à Mme VAN DE WALLE, Mme FERNANDES à Mme FOURNIER et M. MATEU à Mme DUFOURT.

Étaient absents ou excusés : M. MEUNIER, Mme BUREAU, M. DEBROYE et Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

### 032/2023 – DONATION DU GHAMY A LA COMMUNE

#### 8. Culture

Mme FOURNIER présente ce dossier

Dans la suite d'un achat en salle des ventes, donation par le Groupe Historique et Archéologique de la région de Mehun-sur-Yèvre du modèle en plâtre du buste statuaire sur socle du Dr Camille Méraut, maire de Mehun de 1886 à 1900. Maquette proposée auprès des élus en 1901 et signée par Jean Baffier, sculpteur. Cet achat provient de la dispersion des collections de Claude Seignoles.

Cette œuvre de 41 cm de hauteur sera enregistrée à l'inventaire du musée Charles VII sous le n° 2023.3.1.

Avec cet achat, c'est toute la chaîne de la réalisation qui est maintenant connue : délibérations, maquette, modèle de fonderie en plâtre grandeur réelle (2003.5.3), photographie lors de la taille du socle, statue achevée. Cette réalisation a été étudiée par Béatrice de Chancel-Bardelot et Matthieu Chambrion lors de différentes expositions et études pour l'ouvrage : Statues dans la ville, Un musée à ciel ouvert en Centre-Val de Loire, Lyon-Orléans, 2015.

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Culture, Tourisme, Manifestation, Communication et Enseignement Artistique » du jeudi 23 mars 2023,

Le Conseil Municipal, après débat et à l'unanimité, décide :

- D'accepter cette donation du GHAMY
- D'inscrire sa valeur à 120 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à proposer, en tant que maillon important dans la chaîne de fabrication du buste, cette maquette en commission des acquisitions des musées de France.

**Le Maire,**



**Jean-Louis SALAK**

**La secrétaire de Séance,**



**Annie HOUARD**

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 12 / AVRIL / 2023